

Étaient présents les 9 conseillers municipaux suivants :

Mesdames Sophie BOREL, Valérie SIMOENS, Carole MORELL, Céline URSO, Christelle BROZEK

Messieurs Patrice FERROUILLAT, Geoffrey GIRARD, Claude BOREL, Michel DE GAUDENZI, Richard MOURRE

Étaient absents et excusés : Messieurs Christian GARCIA, Philippe MELGAREJO, Florent DURAND, Jean-Michel VALENTIN Mesdames Isabelle RUDLOFF Céline URSO

Validation du compte rendu du 14/12/2015 à l'unanimité des membres présents

Secrétaire de séance : Valérie Simoens

I/OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS SUR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits sur le budget d'investissement 2016 avant le vote du budget primitif pour pouvoir régler les factures de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de 2016.

Il demande donc aux membres présents d'ouvrir des crédits par anticipation pour un montant de 13 000 € sur les chapitres budgétaires suivants:

Chapitre 202/Immobilisations incorporelles

Article 202 : 500 €

Chapitre 21/Immobilisations incorporelles

Article 2135 : 13 000 €

Le Conseil Municipal valide cette ouverture de crédits.

II/NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET DES RESEAUX FRANCE TELECOM AVEC LE SEDI

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la demande de la commune de rajouter la rue de Mallevall dans le programme des travaux prévus avec le SEDI pour l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité et des réseaux France Télécom, suite à l'attribution du marché à l'entreprise SOBECA, un nouveau plan de financement doit être validé.

Après modification le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est de 321 950 € pour les travaux de distribution d'électricité avec une participation communale d'un montant de 84 652 € et de 56 446 € pour les réseaux France Télécom avec une participation communale de 46 020 €

Après délibération le Conseil Municipal valide ce nouveau plan de financement.

III/VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES POUR LE RECRUTEMENT DU BUREAU D'ETUDE /ELABORATION DU PLU

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la dernière réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2015, il avait été présenté un projet de cahier des charges pour le lancement de la procédure de marché adaptée en vue du recrutement du bureau d'études qui sera missionné pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Celui-ci a été envoyé pour avis à l'ABF qui l'a validé en y apportant quelques prescriptions.

Après quelques modifications apportées suite à ces prescriptions, Monsieur le Maire présente de nouveau ce projet de cahiers des charges au Conseil Municipal.

L'assemblée après en avoir délibéré valide celui-ci.

Monsieur le Maire explique que suite à cette validation, l'avis d'appel public à la concurrence paraîtra dans le journal « Les Affiches » le 22 janvier et que l'audition des bureaux d'étude pré sélectionnés se fera le 30 mars 2016.